

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 71 (1974)
Heft: 1-2

Rubrik: Tribune libre ; Variétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Oui, dit Ginette. Il est grand temps que l'humanité se rende compte du gouffre vers lequel elle galope. Il est grand temps qu'elle se mette au pas en attendant qu'elle fasse demi-tour.

— Que voilà quelque chose de bien dit Ginette. Je souhaite que votre génération prenne conscience du danger et réagisse à temps et en conséquence.

— Je crois, dit Camille, que la génération montante dont on dit tant de mal a compris que certaines erreurs doivent cesser pour faire place à plus de compréhension entre les hommes. Mais voilà, ceux que l'on nomme les grands de ce monde, et qui détiennent le pouvoir des nations, croient dur comme fer qu'ils ont une mission à accomplir. Trop souvent ils sont de mauvaise foi en défendant des intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général. Il arrive aussi qu'ils se trompent. Ceci n'est pas dangereux s'ils reconnaissent l'erreur commise. Il n'en est pas de même avec ceux qui savent très bien ce qu'ils font et ce qu'ils veulent. Ils sont le plus souvent des ennemis de l'humanité pour le profit d'eux-mêmes et de ceux qui les entourent et les soutiennent. C'est une puissance maléfique qui devra disparaître un jour si l'on ne veut pas arriver à une nouvelle guerre atomique qui provoquera la destruction complète du genre humain.

— Que voilà une discussion bien austère par un si beau jour, mes enfants, mais elle est valable. C'est par des jours comme celui-ci que l'on comprend mieux que si tous les hommes admettaient qu'il faut mettre en pratique, et non seulement en parler, cette sublime maxime chrétienne qui leur demande de s'aimer les uns les autres, comme la vie serait plus digne d'être vécue. Au vu de ce qui se passe sur notre malheureuse planète, nous n'en sommes pas encore là mais tout espoir n'est pas perdu. Il semble bien que les jeunes générations ont pris conscience du danger et c'est réjouissant. En attendant l'heure avance. Occupons-nous de nos bestioles.

Maurice Frainier.

TRIBUNE LIBRE

POURQUOI DES SOCIÉTÉS D'APICULTURE ?

Voilà la question que devraient se poser les encore trop nombreux apiculteurs (sauvages) qui boudent ces associations si nécessaires. Nous aimerions, à leur intention, si toutefois ils nous lisent, préciser leurs fonctions.

1. Promouvoir et stimuler le zèle des apiculteurs par une coopération active entre eux.

2. Intégrer les jeunes et les faire bénéficier des causeries données par des vulgarisateurs de valeur, formés par le service fédéral de l'agriculture avec l'aide des cantons.
3. Favoriser les contacts entre apiculteurs qui pourront ainsi au cours de réunions collectives ou individuelles échanger leurs idées, faire part de leurs expériences pour le profit de chacun.
4. Donner à chacun les connaissances juridiques pour l'établissement et l'exploitation du rucher, la défense de leurs intérêts en cas de litige ou de déprédations.
5. Le service gratuit du « Journal suisse d'apiculture », lequel, sous la surveillance avisée du rédacteur M. Fournier, nous donne chaque mois des chroniques scientifiques, techniques et des conseils très utiles à la pratique de l'apiculture.
6. Les assurer gratuitement contre les vols et déprédations dont leur rucher pourrait être l'objet. Les mettre à l'abri des dommages causés par leurs abeilles par la création d'une assurance responsabilité civile dont les primes sont incluses dans la cotisation annuelle très modeste.

En regard de ces avantages que procure une adhésion, aucun apiculteur avisé ne devrait rester en dehors de la Société romande d'apiculture. Que tous ceux qui ont apprécié les avantages de la coopération s'efforcent de convaincre les « réticents » pour le bien de la collectivité apicole et pour le maintien d'une apiculture prospère. L'abbé Crettol, ardent défenseur de la terre, écrivait un jour : « La peur du risque et de l'audace c'est la terre qui meurt. »

Soyons donc audacieux, intervenons avec efficacité auprès des trop nombreux apiculteurs qui ignorent sciemment ou involontairement les avantages de l'affiliation, faisons-leur saisir que leur intérêt est de se grouper dans une association forte et active qui pourra, ainsi, toujours mieux défendre et aider la cause apicole. L'indifférence ne peut que signifier la disparition lente de notre apiculture.

Adé.

INFORMATION IMPORTANTE à notre clientèle

Le catalogue 1974 vous sera adressé d'office dans le courant de mars. Par suite des **hausse massives sur le marché des bois**, ainsi que des matières premières en général ainsi que de la main-d'œuvre, les articles en bois tout spécialement subissent dès le 1.1.74 une augmentation variant entre 10 et 30 % suivant les articles. Pour le reste du matériel, les prix sont adaptés au fur et à mesure de leur fixation.

Pour éviter des frais d'expédition toujours plus élevés, prévoyez maintenant tout ce qui vous sera nécessaire pour la saison et **groupez vos commandes** que nous vous engageons à nous transmettre sans tarder. Vous serez ainsi plus vite et mieux servi qu'en pleine saison où il faut compter avec des délais d'environ 6 jours.

ETS. RITHNER FRÈRES — 1870 MONTHEY

Variétés

POÈME

*Toute noble qu'elle était
Une abeille zézayait
Ce qui faisait rire au mouron
Ses voisins les frelons
Certain soir,
Près de la Loire
Elle rencontra gentil lampyre
Qui, lui, pour éviter le pire
S'empêcha de rire
Depuis lors
A côté d'humble(s) dahlia(s) aux corolles d'or
On voit sous le toit
Danser tous trois le départ des lamproies.*

P. F.

ANTIBIOTIQUE NATUREL

Des chercheurs ont inventé mille procédés pour améliorer les races d'abeilles. D'autres ont découvert des moyens efficaces pour lutter contre les diverses maladies qui peuvent se déclarer dans nos ruchers. Tous ces progrès nous font oublier les « recettes » plus ou moins discutables des apiculteurs d'autrefois.

L'assemblée annuelle de votre société aura bientôt lieu. N'oubliez pas de vous y rendre. Les différents rapports vous paraîtront certainement ennuyeux. Mais, en fin d'assemblée, lorsque la fumée des pipes et des cigares troublera l'atmosphère, restez attentifs. Un secret capital pour la conduite de votre rucher pourrait bien vous être confié.

C'est ainsi que j'appris comment certains apiculteurs du Val-de-Travers stimulaient et désinfectaient leurs abeilles. (Il y a peu de temps encore.) Mais oui, en ajoutant quelques gouttes de ... dans leur sirop au printemps. Ce remède de notre région, étant devenu introuvable (ou trop coûteux), nous sommes désormais condamnés à recourir à nos dévoués inspecteurs.

A. Andrey.